

a pris part. Alors, on sera disposé sans doute à entamer des pourparlers en vue d'un règlement de la question coréenne et des autres problèmes d'Extrême-Orient qui puisse être accepté par les Nations Unies.

Entendons par là qu'à titre de membre des Nations Unies le gouvernement canadien est prêt, conformément aux résolutions adoptées par les Nations Unies, à entamer des négociations avec les communistes chinois, à condition qu'il y ait une suspension des hostilités en Corée, suivie d'un règlement politique de la question coréenne et des autres problèmes d'Extrême-Orient.

M. COLDWELL : Y compris Formose ?

L'hon. M. PEARSON : La Déclaration de principes parle en toutes lettres de Formose, mais tant que les communistes chinois se battront contre nos soldats en Corée, nous ne saurions consentir à discuter avec eux un règlement politique quelconque des problèmes que pose la situation en Corée, à Formose ou ailleurs.

M. COLDWELL : Il faudra d'abord que les hostilités prennent fin.

L'hon. M. PEARSON : Oui, il faudra commencer par là.

M. COLDWELL : Mais, en dehors de cela, la situation reste ce qu'elle était en janvier, pour ce qui a trait à notre pays ?

L'hon. M. PEARSON : Précisément.

M. COLDWELL : Les choses en sont là ?

L'hon. M. PEARSON : Oui.

M. MACINNIS : Si une trêve était conclue, et que les négociations fussent entamées en vue d'un règlement de la question coréenne, cela voudrait-il dire que le Canada reconnaît le gouvernement de Peï-Ping ?

L'hon. M. PEARSON : Non, pas nécessairement, car la discussion du problème avec le gouvernement communiste de la Chine n'équivaudrait à rien d'autre qu'à des négociations avec un gouvernement que nous n'avons pas encore reconnu, mais avec lequel nous sommes disposés à entamer des pourparlers, vu certaines circonstances.

Par exemple, en janvier dernier, nous nous sommes montrés prêts à négocier une trêve avec le représentant du gouvernement communiste de la Chine à Lake-Success. Pour ma part, je m'attendais de causer avec lui, mais si lui-même avait consenti à s'entretenir avec moi, cet entretien n'aurait pas été preuve que je reconnaissais pour autant le gouvernement que mon interlocuteur eût représenté.

M. GRAYDON : Vous auriez parlé deux langages différents.

M. MCKINNON : Peut-être n'y a-t-il pas plus de logique aux Affaires extérieures qu'ailleurs, mais, pour ma part, je ne conçois pas que des discussions quelconques puissent avoir lieu avec le gouvernement de Pei-Ping en matière d'une trêve, sans que ces négociations aboutissent en fin de compte à la reconnaissance ?

L'hon. M. PEARSON : Cette Déclaration de principes prévoit, notamment, que si les autres questions reçoivent un règlement satisfaisant, nous pourrions aborder le problème de la reconnaissance. A la suite du discours prononcé à New-York par M. Dean Rusk, sous-secrétaire américain des Affaires étrangères, pour qui j'ai la plus haute estime, on a insinué, dans les journaux et ailleurs, que l'attitude des États-Unis sur ce point avait changé, et que nos voisins du Sud étaient maintenant disposés à entamer n'importe quels pourparlers avec le gouvernement communiste de la Chine, ou à le reconnaître sur toute la ligne comme organe du peuple chinois. Or, après enquête auprès du ministère américain des Affaires étrangères quant à